Edition spéciale été 2016

Moulézan-Infos

Le mot du maire

Après une belle fête de village les vacances d'été ont commencé. Nous fêterons le 14 juillet grâce à l'association Loisirs Boules Animations. Cette journée sera clôturée par un feu d'artifice tiré sur la place du Ranquet. Plusieurs activités de qualité sont proposées par la Communauté de communes avec les associations Francas et Temps Libre pour les enfants et adolescents qui restent au village cet été. Renseignez-vous ! Il y aura aussi quelques séances de cinéma en plein air dans les villages voisins avec des films qui sont à l'affiche actuellement. dans les salles de cinéma. Fin août, un festival d'arts de rues alliera randonnée et spectacles de façon très conviviale. J'en profite pour féliciter tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre fête votive et en particulier les membres du Comité des Fêtes

Pendant les vacances, il faut être heureux ! Mais cela ne veut pas dire qu'il faut faire n'importe quoi et que tout est permis. Le bonheur et le repos de chacun, pendant cette période, dépendent aussi des autres. On aborde là le problème de l'incivilité. Afin que tout le monde puisse passer un été tranquille, il est nécessaire que chacun fasse un petit effort. Quelques règles de bon sens vous sont rappelées ci-dessous.

En période de fortes chaleurs voire de canicule au cours de l'été, des mesures particulières sont à prendre, notamment pour les personnes âgées et les jeunes enfants. N'hésitez pas à consulter régulièrement le blog de la mairie.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et un bel été à Moulézan. Reposez-vous bien pour être en pleine forme en septembre…

Quelques « conseils » pour le bien être de tous

La vie au village implique quelques règles pour respecter la tranquillité de nos voisins et la préservation de notre cadre de vie. **Le bon sens de chacun** fera le reste. Voici un rappel de l'essentiel:

« Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ». Cela concerne tous les bruits y compris les aboiements de chiens. **Nul n'a donc le droit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit**. Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles. **Dialoguez !**

Pour profiter de notre environnement et se préserver quelques moments de calme, merci de respecter les horaires suivants pour les nuisances sonores (Tondeuses, débroussailleuses, outils divers,…).

- Du Lundi au Samedi de 8h00 à 12h, et de 14h30 à 19h30
- Dimanche et Jours fériés de 10h à 12h.

Pendant les beaux jours, rien de plus naturel que de passer une soirée en famille ou entre amis et de profiter de l'été le plus tard possible. Les fenêtres sont ouvertes, on reste dehors… Mais ne troublons pas la tranquillité de nos voisins et des habitants de notre village.

Il suffit de baisser la musique ou de parler un peu moins fort à partir de 22h00…. C'est tout !

Les déjections canines sont interdites dans les rues du village et les espaces verts. Toute personne ayant la garde d'un animal doit ramasser les déjections et jeter le sac fermé dans les poubelles. De la même manière, il suffit de respecter les règles de ramassage des sacs poubelle pour éviter que ceux-ci souillent nos rues.

La mairie distribue gratuitement des sacs pour déjections canines.

Ne laissez pas votre chien vagabonder dans le village. Même s'il est « gentil », il risque d'effrayer certaines personnes (enfants, personnes âgées, …) et de provoquer des accidents de circulation de véhicules. Tout chien seul dans le village peut être considéré comme chien errant et ramassé par la fourrière (130 € à la charge du propriétaire).

Lutte contre les cambriolages: Soyez encore plus vigilants pendant l'été, période où on laisse souvent portes et fenêtres ouvertes pendant la journée. **Les cambriolages se passent, en grande majorité, en plein jour**.

Si vous vous absentez plusieurs jours, prévenez vos voisins ou même la mairie afin que votre domicile soit régulièrement surveillé. Attention aux boites aux lettres qui se remplissent, signe d'une absence prolongée.

Tout véhicule ou individu suspect circulant dans le village peut être signalé à la mairie. Ce n'est pas de la délation, c'est tout simplement de la prévention…..

Cinéma juillet - Tarif unique 5 €

Angry Birds (Animation) le 9 juillet à la tombée de la nuit en plein air. Montignargues. A partir de 4 ans
Ce film nous amène sur une île entièrement peuplée d'oiseaux heureux et qui ne volent pas – ou presque. Dans ce paradis, Red, un oiseau avec un problème de colère, le très pressé Chuck, et l'imprévisible Bomb ont toujours été mis à l'écart. Mais lorsqu'arrivent des cochons verts mystérieux sur l'île, ce sera la mission de ce groupe de parias de découvrir ce que trament les cochons.

Camping 3 le 16 juillet à la tombée de la nuit en plein air. Parignargues.
Comme chaque été, au Camping des Flots Bleus se retrouvent pour leurs vacances nos amis, Les Pic, Jacky et Laurette, Gatineau, tout juste divorcé de Sophie, le 37, et Patrick Chirac fidèle à ses habitudes. Cette année, Patrick a décidé de tester le co-voiturage... Pensant traverser la France avec Vanessa, il se retrouve avec trois jeunes dijonnais : Robert le charmeur, Benji le beau gosse et José la grande gueule. Bien évidemment, après le co-voiturage, Patrick se voit contraint de tester le co-couchage…

INFOS MAIRIE

▶**CAF:** Attention, à partir du 20 juillet les bureaux de la CAF ne reçoivent que sur rendez-vous (08 10 25 30 10). La plupart des formalités peuvent être faites sur internet (www.caf.fr) .

▶**TAP:** A la rentrée scolaire prochaine, les Temps d'Activités Périscolaires auront lieu le mardi et le vendredi après-midi de 15h30 à 17h00.

▶**INSCRIPTIONS ÉCOLE:** Elles se font à la mairie de Domessargues (04 66 83 31 65).

▶**PERMANENCE CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX:** Elle se tiendra à la mairie vendredi 8 juillet de 14h à 15h. C'est le moment de leur poser vos questions (En particulier sur la hausse du tarif des transports scolaires …..)

▶**FERMETURE MAIRIE:** Mercredi 13 juillet, vendredi 15 juillet, mercredi 20 juillet, mercredi 24 août.

▶**FERMETURE POSTE:** 23 et 25 juillet, du 8 au 20 août.

▶**INTERDICTION FEU:** Il est strictement interdit de faire du feu jusqu'au 15 septembre 2016.

▶**Prochain ramassage des encombrants le jeudi 4 août. Inscrivez-vous à la mairie.**

Naissances

Nous avons la joie d'accueillir deux nouveau Moulézanais:

Kylian, Alan JOUVET BURY est né le 14 juin 2016.
Lily-Rose MALAGOLI est née le 24 juin 2016
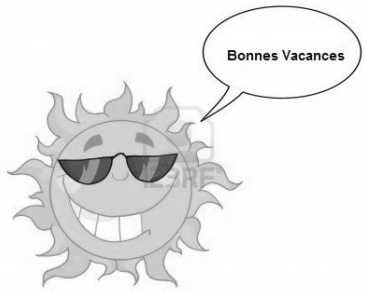
Félicitations aux parents et bienvenue à ces deux beaux bébés.